



Bénin

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2018-03-28**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)	Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C A - 65.5%	22 février 2018	Oui
B - 21.8%	C - 12.6%	Not yet notified - 0.0%
Notification des dates indicatives de la Categorie B	22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B	22 février 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C	22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C	22 août 2022	Oui
Notification des besoins d'assistance technique	22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique	22 février 2021	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique	22 août 2022	Non

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2020	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2020	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non

Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Oui
--------------------	-----

Légendes:

Oui

Notification présentée

Non

Notification due

Non

Notification non échue

Programme de mise en oeuvre		date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1 Publication	A		au plus tard le 22 février 2018
1.2 Renseignements disponibles sur Internet	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 30 juin 2020
1.3 Points d'information	A		au plus tard le 22 février 2018
1.4 Notification	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 30 juin 2020
2.1 Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
2.2 Consultations	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
3 Décisions anticipées	A		au plus tard le 22 février 2018
4 Procédures de recours ou de réexamen	B	au plus tard le 30 avril 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
5.1 Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2018
5.2 Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3 Procédures d'essai	A		au plus tard le 22 février 2018
6.1 Disciplines générales concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.2 Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2018
6.3 Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2018
7.1 Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.2 Paiement par voie électronique	B	au plus tard le 29 mars 2019	au plus tard le 31 décembre 2020
7.3 Séparation de la mainlevée	C	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
7.4 Gestion des risques	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 30 juin 2020

Programme de mise en oeuvre		date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5 Contrôle après dédouanement	A		au plus tard le 22 février 2018
7.6 Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
7.7 Opérateurs agréés	A		au plus tard le 22 février 2018
7.8 Envois accélérés	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
7.9 Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2018
8 Coopération entre les organismes présents aux frontières	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
9 Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
10.1 Formalités	A		au plus tard le 22 février 2018
10.2 Acceptation de copies	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
10.3 Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2018
10.4 Guichet unique	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
10.5 Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2018
10.6 Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2018
10.7 Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2018
10.8 Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2018
10.9 Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
11 Transit	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2021
12 Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2018

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A	
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	G>B Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B>C Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé	

Notifications et autres documents

Symbol	Date de réception	Description
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/BEN/2	2020-02-21	Categories A, B, C
G/TFA/N/BEN/1	2020-01-30	Article 22.3

7.3 Séparation de la mainlevée



7.3.1
7.3.2 (a), (b)
7.3.3
7.3.4
7.3.5
7.3.6

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Evaluation of the existing provision
- Capacity-building for the various stakeholders
- Experience-sharing with States that have achieved successful implementation
- Training in the formulation of technical assistance

Étiquettes: *Diagnostic et evaluation des besoins, Ressources humaines et formation*

7.6.1
7.6.2**Date indicative de mise en oeuvre**
30 juin 2020**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2020**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Organization of a mission to share experiences and good practices
- WCO TACB mission on TRS

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

11.1 (a), (b)
11.2
11.3
11.4
11.5
11.6 (a), (b)
11.7
11.8
11.9
11.10
11.11
11.12
11.13
11.14
11.15
11.16 (a), (b), (c)
11.17

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Capacity-building with regard to 'freedom of transit' or World Customs Organization (WCO) directives relating to transit
- Technical assistance for the establishment of joint border posts (JBP), separate physical infrastructures for transit traffic

Étiquettes: Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation

Légendes

 C	Notifiée dans la catégorie C	 Cp	Notifiée dans la catégorie C	 E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donneurs notifié		Arrangement avec des donneurs pas encore notifié		

Téléchargé le 24 février 2026
Mis à jour le 18 août 2023